



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

dossier médical personnel

Question écrite n° 62872

Texte de la question

M. Fabrice Verdier interroge Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur la possibilité de mettre en place un dossier pharmaceutique unique en le couplant aux informations contenues dans la carte vitale des patients. Nombre de pharmaciens appellent l'attention sur l'utilité de ce type de réforme dans la gestion des dossiers patients.

Données clés

Auteur : [M. Fabrice Verdier](#)

Circonscription : Gard (4^e circonscription) - Socialiste, républicain et citoyen

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 62872

Rubrique : Assurance maladie maternité : généralités

Ministère interrogé : Affaires sociales

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [12 août 2014](#), page 6801

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)